



ASS DIGITAL LEAGUE

32 Quai Perrache

69002 LYON

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS

Le 31 décembre 2018

SIREN : 829387380

Code NAF : 9499Z

ACTIVITE : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

 **Sommaire**

Comptes annuels	1
Attestation	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	23
Autres informations	27
Liste simplifiée des immobilisations	28
Liasse fiscale	31

Comptes annuels

 **Attestation**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association "DIGITAL LEAGUE" pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, à l'exception de l'incidence des points décrits dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	998 996,13
Chiffre d'affaires	293 535,64
Résultat net comptable (Perte)	-5 100,84

Fait à
Le 19 mars 2019

Pour RSM Rhône-Alpes
Bertrand DUFOUR
Expert-Comptable
Associé

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	63 469	63 034	435	435
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	2 188	2 188		
Autres immobilisations corporelles	92 677	76 333	16 343	22 952
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	35 100	5 000	30 100	30 100
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 444		1 444	1 364
ACTIF IMMOBILISE	194 877	146 555	48 322	54 851
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	284 323	54 223	230 100	81 572
Autres créances	584 252		584 252	270 398
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	133 213		133 213	563 227
Charges constatées d'avance	3 109		3 109	572
ACTIF CIRCULANT	1 004 897	54 223	950 674	915 768
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 199 775	200 778	998 996	970 619

 Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	28 854	28 854
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	148 898	148 898
Report à nouveau	200 132	173 117
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 101	27 015
Subventions d'investissement	3 843	6 404
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	376 626	384 288
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	557	4
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	557	4
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 982	303 207
Dettes fiscales et sociales	170 514	178 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 441	16 847
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	111 877	87 561
DETTES	622 371	586 330
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	998 996	970 619


Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	293 536	19,72	209 887	14,06	83 648	39,85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 027 836	69,06	1 127 810	75,55	-99 974	-8,86
Reprises et Transferts de charge	2 440	0,16	3 122	0,21	-682	-21,85
Cotisations	167 015	11,22	155 188	10,40	11 827	7,62
Autres produits	192	0,01	4 894	0,33	-4 702	-96,07
Produits d'exploitation	1 491 018	100,18	1 500 902	100,54	-9 884	-0,66
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	647 396	43,50	614 798	41,18	32 598	5,30
Impôts et taxes	25 279	1,70	20 251	1,36	5 028	24,83
Salaires et Traitements	563 399	37,85	555 718	37,22	7 681	1,38
Charges sociales	229 505	15,42	210 563	14,10	18 942	9,00
Amortissements et provisions	34 233	2,30	13 412	0,90	20 821	155,25
Autres charges	13		11 391	0,76	-11 378	-99,88
Charges d'exploitation	1 499 825	100,77	1 426 132	95,53	73 693	5,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 807	-0,59	74 769	5,01	-83 576	-111,78
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 144	0,08	1 137	0,08	7	0,63
Charges financières			5 000	0,33	-5 000	-100,00
Résultat financier	1 144	0,08	-3 863	-0,26	5 007	-129,63
RESULTAT COURANT	-7 663	-0,51	70 907	4,75	-78 569	-110,81
Produits exceptionnels	2 562	0,17	2 832	0,19	-270	-9,53
Charges exceptionnelles			45 337	3,04	-45 337	-100,00
Résultat exceptionnel	2 562	0,17	-42 506	-2,85	45 068	-106,03
Impôts sur les bénéfices			1 386	0,09	-1 386	-100,00
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 101	-0,34	27 015	1,81	-32 116	-118,88

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable national de la vie associative et du règlement n°1999-01 consolidé du Comité de Réglementation Comptable dans le respect des principes suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

Immobilisations financières

A la date de clôture, les titres financiers sont évalués à leur valeur d'utilité. A la date de clôture, la valeur d'utilité est comparée au coût d'entrée. Les moins-values latentes donnent lieu à dépréciation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été

Règles et méthodes comptables

constaté pour un montant de 19 924 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation.

Rémunérations

Face à l'impossibilité de déterminer avec précision et dans l'attente de précision du ministre de la vie associative, il n'est pas publié la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants et bénévoles comme le réclame l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006.

CHANGEMENTS DE PRESENTATION

Les honoraires liés aux actions étaient comptabilisés en honoraires. Ils sont désormais comptabilisés en sous-traitance. Le montant de ces honoraires en 2017 était de 35.2 K€.

Hormis ce changement sur la comptabilisation des honoraires liés aux actions, aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 469			63 469
Immobilisations incorporelles	63 469			63 469
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 188			2 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 465			3 465
- Matériel de transport	700			700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 502	4 010		88 511
Immobilisations corporelles	90 855	4 010		94 864
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	35 100			35 100
- Prêts et autres immobilisations financières	1 364	200	120	1 444
Immobilisations financières	36 464	200	120	36 544
ACTIF IMMOBILISE	190 788	4 210	120	194 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 010	200	4 210
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 010	200	4 210
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			120	120
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			120	120

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	63 034 63 034			63 034 63 034
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 188			2 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 278	153		2 431
- Matériel de transport	700			700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier Immobilisations corporelles	62 737 67 903	10 465 10 618		73 202 78 521
ACTIF IMMOBILISE	130 937	10 618		141 555

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 873 128 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 444		1 444
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	284 323	208 596	75 727
Autres	584 252	584 252	
Charges constatées d'avance	3 109	3 109	
Total	873 128	795 957	77 171
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

L'échéance à plus d'un an pour les Créances Clients et Comptes rattachés correspondent aux créances douteuses, d'un montant de 75 727 €.

Notes sur le bilan

Des avoirs à établir ont été provisionnés pour un montant de 36 713 €

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	15 603
Subventions à recevoir	421 511
Etat - produits à recevoir	20 782
Total	457 896

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 000			5 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	30 608	23 615		54 223
Total	35 608	23 615		59 223
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		23 615		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	28 854			28 854
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	28 854			28 854
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	148 898			148 898
Report à Nouveau	173 117	27 015		200 132
Résultat de l'exercice	27 015		32 116	-5 101
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	6 404		2 562	3 843
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	384 288	27 015	34 677	376 626

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 622 371 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	557	557		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 982	286 982		
Dettes fiscales et sociales	170 514	170 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 441	52 441		
Produits constatés d'avance	111 877	111 877		
Total	622 371	622 371		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Dettes envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	22 067
Dettes provisionnées pour congés à	33 844
Charges sociales sur congés à payer	17 741
Charges sociales - charges à payer	3 773
Etat - Charges à payer	2 000
Taxe sur les salaires	11 623
Taxe d'apprentissage	6 063
Formation continue	6 794
Total	103 904

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 109		
Total	3 109		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subvention perçue d'avance	90 457		
Produits constatés d'avance	21 420		
Total	111 877		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Adhérents

1/ Au 31/12/2018, le nombre d'adhérent s'élève à 515.

2/ Les avoirs à établir pour les cotisations d'adhésion 2018 s'élèvent à 28 970 € HT pour au total 57 adhérents.

Ces avoirs ont été provisionnés en 2018 et seront émis en 2019.

Ils sont destinés aux adhérents qui n'ont pas participé aux actions 2018 et qui n'ont donc pas la qualité de membres de l'association.

3/ Le montant des adhésions 2018 non recouvrées s'élève à 21 473 € HT pour un total de 62 adhérents.

Une provision comptable a été réalisé dans le but de respecter les principes comptables.

Afin de préserver l'égalité entre les adhérents, ces montants seront réclamés sur 2019 aux adhérents concernés.

Subventions d'exploitation

DIGITAL LEAGUE a perçue plusieurs subventions sur l'année 2018 :

- Subvention RAURA PDI de 13 593 €
- Subvention département Loire de 80 000 €
- Subvention Canaries-Move de 9 343 €
- Subvention Grand Lyon de 112 000 €
- Subvention Roanne Agglo de 25 000 €
- Subvention Saint-Etienne Métropole de 65 000 €
- Subvention Ping Star de 30 000 €
- Subvention Valence Romans Agglo de 30 000 €
- Subvention Skills Booster de 30 000 €
- Subvention RAURA Fonctionnement de 405 576 €
- Subvention Grenoble de 10 000 €

Les subventions d'exploitation ci-dessus sont reconnues au même rythme que les dépenses engagées financées.

Les subventions ont été comptabilisées en produits à recevoir pour un montant de 421 511 €

Ce montant correspond aux subventions 2017 et 2018 pour lesquelles les dépenses et actions ont été réalisées en 2017 et 2018 mais pour lesquelles les montants n'ont pas été encaissés. Les soldes des subventions seront versés après validation par les financeurs.

Le détail des subventions à recevoir est :

- Subvention RAURA Fonctionnement 2017 de 74 959 €
- Subvention RAURA Fonctionnement 2018 de 137 295 €
- Subvention RAURA PDI 2017 de 37 406 €
- Subvention Valence Romans Agglo de 5 000 €
- Subvention Grand Lyon de 6 852 €
- Subvention Clermont de 120 000 €
- Subvention département Loire de 40 000 €

Charges et Produits exceptionnels

 **Notes sur le compte de résultat**

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Subventions d'investissement virées au résultat		2 562
TOTAL		2 562

Une subvention d'équipement a été perçue en 2012 pour un montant de 28 791 €.

Elle s'étend de 2012 à 2020.

2 562 € a été viré au compte de résultat.

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 6 000 € HT sur l'année 2018.

Détail des comptes

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	37 991,96		37 991,96	37 991,96
205100 - Site extranet	25 041,99		25 041,99	25 041,99
205200 - Brevets, licences, dépôt de m	435,00		435,00	435,00
280500 - Amortis. concessions, brevets		37 991,96	-37 991,96	-37 991,96
280510 - Amort site extranet		25 041,99	-25 041,99	-25 041,99
	63 468,95	63 033,95	435,00	435,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
215400 - Matériel industriel	2 187,71		2 187,71	2 187,71
281540 - Amort matériels intdustriels		2 187,71	-2 187,71	-2 187,71
	2 187,71	2 187,71		
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Installations générales, agenc	3 465,00		3 465,00	3 465,00
218200 - Matériel de transport	700,20		700,20	700,20
218300 - Matériel de bureau et matériel	62 550,10		62 550,10	58 540,40
218400 - Mobilier	25 961,30		25 961,30	25 961,30
281810 - Amortis. inst. générales, agen		2 431,41	-2 431,41	-2 278,28
281820 - Amortis. matériel de transport		700,20	-700,20	-700,20
281830 - Amortis. matériel de bureau et		53 650,76	-53 650,76	-46 199,36
281840 - Amortis. mobilier		19 551,01	-19 551,01	-16 537,56
	92 676,60	76 333,38	16 343,22	22 951,50
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés				
271100 - Actions	35 100,00		35 100,00	35 100,00
297300 - Provis. dépréc. T.I.A.P		5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
	35 100,00	5 000,00	30 100,00	30 100,00
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	1 444,04		1 444,04	1 364,04
	1 444,04		1 444,04	1 364,04
ACTIF IMMOBILISE	194 877,30	146 555,04	48 322,26	54 850,54
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients	192 992,97		192 992,97	60 198,84
416000 - Clients douteux ou litigieux	75 727,52		75 727,52	41 140,52
418100 - Clients - Factures à établir	15 602,50		15 602,50	10 840,72
491000 - Provisions pour dépréciation d		54 223,44	-54 223,44	-30 608,39
	284 322,99	54 223,44	230 099,55	81 571,69
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	25 442,07		25 442,07	11 638,94
421900 - Notes de frais				1 919,78
437520 - IJSS NETTES - CPAM	8 750,57		8 750,57	
441000 - Subventions à recevoir	421 511,17		421 511,17	167 412,00
444000 - Etat - Impôts sur les bénéfices	42 585,00		42 585,00	22 661,00
445660 - TVA sur autres biens et servic	13 485,21		13 485,21	43 321,66

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
445670 - Crédit de TVA à reporter	24 988,00		24 988,00	
445830 - Remboursement de TVA dem	18 756,00		18 756,00	18 756,00
445860 - TVA sur factures non parvenu	1 833,00		1 833,00	3 492,28
445875 - TVA sur avoir à établir	6 118,81		6 118,81	1 195,87
448700 - Etat - produits à recevoir	20 782,11		20 782,11	
	584 251,94		584 251,94	270 397,53
Divers				
Disponibilités				
511100 - Paiements Paypal	6 592,23		6 592,23	2 875,93
511500 - CB Yurplan à encaisser				23,65
512000 - Caisse d'Epargne - Compte c	555,57		555,57	
512100 - Caisse d'Epargne - Livret A	77 532,05		77 532,05	
512200 - N-1 CE Cpte Courant - N - Yu				5 392,82
512210 - Caisse d'Epargne - Livret A				76 954,89
512240 - Caisse d'Epargne - Livret Ass				88 660,99
512300 - Crédit Agricole				963,95
512500 - BNP Paribas	39 978,15		39 978,15	388 354,55
512800 - Caisse d'épargne - Livret asso	7 733,27		7 733,27	
512920 - Crédit agricole - NUMELINK	821,85		821,85	
	133 213,12		133 213,12	563 226,78
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	3 109,26		3 109,26	572,00
	3 109,26		3 109,26	572,00
ACTIF CIRCULANT	1 004 897,31	54 223,44	950 673,87	915 768,00
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 199 774,61	200 778,48	998 996,13	970 618,54

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102400 - Apports sans droit de reprise	28 854,19	28 854,19
	28 854,19	28 854,19
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	148 898,01	148 898,01
	148 898,01	148 898,01
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	200 131,51	173 116,77
	200 131,51	173 116,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 100,84	27 014,74
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'équipement	28 791,17	28 791,17
139100 - Subventions d'équipement inscrites	-24 948,48	-22 386,68
	3 842,69	6 404,49
FONDS PROPRES	376 625,56	384 288,20
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512200 - N-1 CE Cpte Courant - N - Yurplan	557,15	
512310 - Crédit Agricole - C/C Atic		3,70
	557,15	3,70
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	557,15	3,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	264 915,79	271 568,90
408100 - Fournisseurs - Factures non parvenu	22 066,66	31 637,64
	286 982,45	303 206,54
Dettes fiscales et sociales		
421900 - Notes de frais		1 786,42
428200 - Dettes provisionnées pour congés à	33 843,73	20 744,00
431000 - Sécurité sociale - Urssaf	27 907,66	77 892,99
437030 - Retraite - APICIL	17 906,96	20 224,30
437080 - FAFIEC	97,01	
437200 - Mutuelle et prév - Malakoff & EOVI	4 524,66	5 229,89
438200 - Charges sociales sur congés à payer	17 741,18	10 996,00
438600 - Charges sociales - charges à payer	3 773,00	
445710 - TVA collectée	35 639,38	15 278,00
445870 - TVA sur factures à établir	2 600,42	1 806,79
448600 - Etat - Charges à payer	2 000,00	2 267,00
448610 - Taxe sur les salaires	11 623,02	12 080,70
448620 - Taxe d'apprentissage	6 062,64	5 243,56
448630 - Formation continue	6 793,85	5 162,72
	170 513,51	178 712,37
Autres dettes		
411000 - Clients	15 727,86	9 671,46

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
419700 - Usagers - autres avoirs	36 712,84	7 175,20
	52 440,70	16 846,66
Produits constatés d'avance		
441900 - Subvention perçue d'avance	90 456,76	53 681,30
487000 - Produits constatés d'avance	21 420,00	33 879,77
	111 876,76	87 561,07
DETTES	622 370,57	586 330,34
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	998 996,13	970 618,54


Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue						
706000 - Prestations de services	6 204,02	0,42	35 068,78	2,35	-28 864,76	-82,31
706150 - Formations			37 159,66	2,49	-37 159,66	-100,00
706200 - Adhésions Syntec	88 131,00	5,92			88 131,00	
706300 - Adhésions Coy	9 950,00	0,67	125,00	0,01	9 825,00	NS
706400 - Digital Summ'R billets + spons	62 562,35	4,20			62 562,35	
706500 - Partenariat	62 809,78	4,22			62 809,78	
706600 - PDI	2 040,64	0,14			2 040,64	
706700 - Formations IT Academy	66 771,78	4,49			66 771,78	
706800 - Pingstar	-4 933,93	-0,33			-4 933,93	
708100 - Sponsoring			99 296,31	6,65	-99 296,31	-100,00
708312 - Refacturation diverses			38 237,49	2,56	-38 237,49	-100,00
	293 535,64	19,72	209 887,24	14,06	83 648,40	39,85
Subventions d'exploitation						
740000 - Subventions IN3			85 000,00	5,69	-85 000,00	-100,00
740500 - Subvention RRA Fonctionnem			555 370,78	37,20	-555 370,78	-100,00
740510 - Subvention RRA PDI	36 579,26	2,46	8 893,24	0,60	27 686,02	311,32
741000 - Subvention Département Loir	80 000,00	5,37	112 000,00	7,50	-32 000,00	-28,57
741100 - Subvention Europeen - Canari	-336,55	-0,02	20 545,75	1,38	-20 882,30	-101,64
741120 - Subvention Grand Lyon	96 451,78	6,48			96 451,78	
741200 - Subventions Grenoble			20 000,00	1,34	-20 000,00	-100,00
741400 - Subvention Clermont			120 000,00	8,04	-120 000,00	-100,00
742000 - Subventions Roanne Agglo	20 000,00	1,34	20 000,00	1,34		
744000 - Subvention SEM			81 000,00	5,43	-81 000,00	-100,00
744100 - Subvention Loire	65 000,00	4,37	80 000,00	5,36	-15 000,00	-18,75
744200 - Subvention Ping Star	30 000,00	2,02			30 000,00	
745100 - Subvention Valence Romans	25 000,00	1,68	25 000,00	1,67		
748800 - Subvention Direccte R-A	2 270,66	0,15			2 270,66	
748812 - Subvention Région Rhone Alp	542 870,56	36,47			542 870,56	
748813 - Subvention Clermont	120 000,00	8,06			120 000,00	
749000 - Subvention Grenoble	10 000,00	0,67			10 000,00	
	1 027 835,71	69,06	1 127 809,77	75,55	-99 974,06	-8,86
Reprises et Transferts de charge						
791000 - Transfert de charges d'exploit	2 440,00	0,16	3 122,19	0,21	-682,19	-21,85
	2 440,00	0,16	3 122,19	0,21	-682,19	-21,85
Cotisations						
706100 - Cotisations adhérents	167 014,53	11,22			167 014,53	
756000 - Cotisation des adhérents			144 267,98	9,66	-144 267,98	-100,00
756010 - Cotisations des adhérents sur			10 920,00	0,73	-10 920,00	-100,00
	167 014,53	11,22	155 187,98	10,40	11 826,55	7,62
Autres produits						
758000 - Produits divers de gestion cou	192,17	0,01	4 894,38	0,33	-4 702,21	-96,07
	192,17	0,01	4 894,38	0,33	-4 702,21	-96,07
Produits d'exploitation	1 491 018,05	100,18	1 500 901,56	100,54	-9 883,51	-0,66
Autres achats non stockés et charges exte						
604000 - Achats d'études et prestations	60 806,24	4,09	271 835,66	18,21	-211 029,42	-77,63
604009 - Achats d'études et prestation (650,00	0,04	-650,00	-100,00


Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
604100 - Achat Prestation - Autres	46 515,00	3,13	8 505,93	0,57	38 009,07	446,85
604200 - ADHESIONS SYNTEC	57 996,00	3,90			57 996,00	
604300 - PITCH333	4 714,60	0,32			4 714,60	
604400 - DIGITAL SUMM'R - PRESTA	155 871,05	10,47			155 871,05	
604600 - DEPENSES PDI	9 996,80	0,67			9 996,80	
604800 - PINGSTAR PRESTATIONS	25 000,00	1,68			25 000,00	
606100 - Fournitures non stockables			1 717,22	0,12	-1 717,22	-100,00
606110 - Fournitures électricité	119,88	0,01	946,23	0,06	-826,35	-87,33
606120 - Fournitures eau	960,43	0,06	184,10	0,01	776,33	421,69
606140 - Fournitures carburant			783,27	0,05	-783,27	-100,00
606300 - Fournitures d'entretien et de p	4 173,08	0,28	653,39	0,04	3 519,69	538,68
606400 - Fournitures administratives	4 041,46	0,27	4 178,77	0,28	-137,31	-3,29
606800 - Autres matières et fournitures			371,04	0,02	-371,04	-100,00
613000 - Location matériel de transport	6 972,94	0,47	6 844,23	0,46	128,71	1,88
613100 - Locations immobilières Roann			401,07	0,03	-401,07	-100,00
613110 - Location Immo Grenoble	3 835,02	0,26			3 835,02	
613200 - Locations immo St Etienne	8 450,72	0,57	15 787,54	1,06	-7 336,82	-46,47
613210 - Locations salles			13 386,23	0,90	-13 386,23	-100,00
613220 - Locations immo LYON	38 845,50	2,61	3 755,52	0,25	35 089,98	934,36
613230 - Locations immobilières Saint			9 221,65	0,62	-9 221,65	-100,00
613300 - Location immo drôme	2 492,76	0,17	4 118,80	0,28	-1 626,04	-39,48
613400 - Location immo Annecy	228,00	0,02			228,00	
613500 - Locations mobilières	851,37	0,06	4 470,33	0,30	-3 618,96	-80,96
613510 - Locations de matériel techniq			4 472,41	0,30	-4 472,41	-100,00
613600 - Hébergement informatique			343,50	0,02	-343,50	-100,00
614000 - Charges locatives & coproprié	4 110,44	0,28	1 909,83	0,13	2 200,61	115,23
615000 - Entretien et réparations	1 309,00	0,09	2 449,99	0,16	-1 140,99	-46,57
615500 - Entretien et réparations sur bi	2 753,22	0,18	3 925,79	0,26	-1 172,57	-29,87
615600 - Maintenance	7 774,61	0,52			7 774,61	
616000 - Primes d'assurance	4 806,30	0,32	5 360,17	0,36	-553,87	-10,33
618100 - Documentation générale	200,00	0,01			200,00	
618200 - Documentation	1 800,00	0,12	2 032,20	0,14	-232,20	-11,43
621100 - Personnel intérimaire	9 973,90	0,67			9 973,90	
621400 - Personnel détaché ou prêté à			1 600,00	0,11	-1 600,00	-100,00
622200 - Honoraires divers			17 508,80	1,17	-17 508,80	-100,00
622600 - Honoraires	5 420,00	0,36	46 563,60	3,12	-41 143,60	-88,36
622610 - Honoraires EC	10 155,25	0,68			10 155,25	
622620 - Honoraires expert comptable			14 204,85	0,95	-14 204,85	-100,00
622630 - Honoraires cac			6 573,33	0,44	-6 573,33	-100,00
622700 - Frais d'actes et contentieux	23,00				23,00	
622800 - Rémun. & honoraires divers			2 175,00	0,15	-2 175,00	-100,00
623000 - Publicité	20 395,44	1,37	25 081,77	1,68	-4 686,33	-18,68
623100 - Annonces et insertions			1 142,10	0,08	-1 142,10	-100,00
625000 - Déplacements missions recep	60 558,56	4,07	4 984,14	0,33	55 574,42	NS
625100 - Voyages et déplacements			19 625,66	1,31	-19 625,66	-100,00
625112 - Indemnité kilométrique			23 915,74	1,60	-23 915,74	-100,00
625500 - Frais de déménagement	9 431,67	0,63			9 431,67	


Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
625600 - Missions	39 350,88	2,64	816,24	0,05	38 534,64	NS
625700 - Réceptions			47 533,49	3,18	-47 533,49	-100,00
625800 - Refacturation frais déplaceme			431,84	0,03	-431,84	-100,00
626100 - Frais de télécommunication	406,09	0,03	7 771,16	0,52	-7 365,07	-94,77
626200 - Frais de télécommunication St	10 527,35	0,71	4 512,67	0,30	6 014,68	133,28
626300 - Affranchissements	9 358,24	0,63	2 470,14	0,17	6 888,10	278,85
627000 - Services bancaires	1 244,20	0,08	2 001,33	0,13	-757,13	-37,83
627100 - Commissions Yurplan	1 023,86	0,07			1 023,86	
628100 - Cotisations	14 903,00	1,00	17 581,00	1,18	-2 678,00	-15,23
	647 395,86	43,50	614 797,73	41,18	32 598,13	5,30
Impôts et taxes						
631100 - Taxe sur les salaires	16 000,00	1,07	12 039,58	0,81	3 960,42	32,90
631200 - Taxe d'apprentissage	3 556,08	0,24	3 562,77	0,24	-6,69	-0,19
633300 - Formation continue	5 837,05	0,39	3 003,47	0,20	2 833,58	94,34
635100 - CFE et CVAE	-114,00	-0,01	1 645,00	0,11	-1 759,00	-106,93
	25 279,13	1,70	20 250,82	1,36	5 028,31	24,83
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires, appointements	480 058,80	32,25	491 484,60	32,92	-11 425,80	-2,32
641200 - Congés payés	13 099,73	0,88	3 459,70	0,23	9 640,03	278,64
641300 - Primes et gratifications	40 451,20	2,72	29 517,66	1,98	10 933,54	37,04
641400 - Indemnités et avantages diver	349,60	0,02	6 438,36	0,43	-6 088,76	-94,57
641430 - Indemnités de ruptures	27 000,00	1,81	21 890,00	1,47	5 110,00	23,34
641700 - Avantages en nature	2 440,00	0,16	2 928,00	0,20	-488,00	-16,67
	563 399,33	37,85	555 718,32	37,22	7 681,01	1,38
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	156 856,73	10,54	145 135,85	9,72	11 720,88	8,08
645200 - Cotisations aux mutuelles	12 878,51	0,87	17 148,40	1,15	-4 269,89	-24,90
645300 - Cotisations aux caisses de ret	41 938,07	2,82			41 938,07	
645320 - Cotisations retraites			42 524,44	2,85	-42 524,44	-100,00
645400 - Cotisations aux ASSEDIC	21 963,80	1,48	22 669,96	1,52	-706,16	-3,11
645500 - Charges sur congés payés	6 745,18	0,45			6 745,18	
645800 - Charges sociales s/prov cp			2 428,35	0,16	-2 428,35	-100,00
645820 - Cotisations aux autres organis	104,52	0,01	104,79	0,01	-0,27	-0,26
647000 - Autres charges sociales	3 773,00	0,25			3 773,00	
647500 - Médecine du travail, pharmaci	968,40	0,07	961,30	0,06	7,10	0,74
648000 - Autres charges de personnel	4 200,34	0,28	1 437,65	0,10	2 762,69	192,17
649000 - Crédit d'impôt compétitivité en	-19 924,00	-1,34	-21 848,00	-1,46	1 924,00	-8,81
	229 504,55	15,42	210 562,74	14,10	18 941,81	9,00
Amortissements et provisions						
681120 - Dotations aux amort. sur imm	10 617,98	0,71	5 071,43	0,34	5 546,55	109,37
681740 - Dot. prov. dépréc. créances cli	23 615,05	1,59	8 340,40	0,56	15 274,65	183,14
	34 233,03	2,30	13 411,83	0,90	20 821,20	155,25
Autres charges						
651100 - Redevances pour brevets, lice			1 820,34	0,12	-1 820,34	-100,00
658000 - Charges diverses gestion cour	13,23		9 570,47	0,64	-9 557,24	-99,86
	13,23		11 390,81	0,76	-11 377,58	-99,88
Charges d'exploitation	1 499 825,13	100,77	1 426 132,25	95,53	73 692,88	5,17


Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 807,08	-0,59	74 769,31	5,01	-83 576,39	-111,78
Produits financiers						
768000 - Autres produits financiers	1 144,44	0,08	1 137,29	0,08	7,15	0,63
	1 144,44	0,08	1 137,29	0,08	7,15	0,63
Charges financières						
686620 - Dot. prov. dépréc. immob. fina			5 000,00	0,33	-5 000,00	-100,00
			5 000,00	0,33	-5 000,00	-100,00
Résultat financier	1 144,44	0,08	-3 862,71	-0,26	5 007,15	-129,63
RESULTAT COURANT	-7 662,64	-0,51	70 906,60	4,75	-78 569,24	-110,81
Produits exceptionnels						
777000 - Quote-part des subventions vi	2 561,80	0,17	2 831,62	0,19	-269,82	-9,53
	2 561,80	0,17	2 831,62	0,19	-269,82	-9,53
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités, amendes			2 687,94	0,18	-2 687,94	-100,00
671800 - Autres charges except. de ges			42 649,54	2,86	-42 649,54	-100,00
			45 337,48	3,04	-45 337,48	-100,00
Résultat exceptionnel	2 561,80	0,17	-42 505,86	-2,85	45 067,66	-106,03
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices			1 386,00	0,09	-1 386,00	-100,00
			1 386,00	0,09	-1 386,00	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 100,84	-0,34	27 014,74	1,81	-32 115,58	-118,88

Autres informations


Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 Logiciels									
000000046	C0001 LOGICIEL COMPTA	19/05/03	L	33,33	171,46	171,46		171,46	
000000047	C0002 ANTIVIRUS	01/07/04	L	33,33	164,19	164,19		164,19	
000000048	C0003 ANTIVIRUS	07/07/04	L	33,33	268,11	268,11		268,11	
000000049	C0008 LOGICIEL LE SPHINX	22/12/05	L	33,33	1 450,00	1 450,00		1 450,00	
000000050	ATIC SITE INTERNET CLUSTER	01/07/10	L	33,33	28 345,20	28 345,20		28 345,20	
000000051	ATIC SITE INTERNET REFECTION SITE	27/12/11	L	33,33	6 000,00	6 000,00		6 000,00	
000000044	CEGID MISE A JOUR QUADRA COMPTA	31/12/15	L	100,00	285,00		285,00		285,00
000000045	CEGID LOGICIEL QUADRA FACTURATION	31/12/15	L	100,00	1 308,00		1 308,00		1 308,00
Total du compte 205000					37 991,96	37 991,96		37 991,96	
205100 Site extranet									
000000052	NT001 SITE EXTRANET	01/01/08	L	33,33	24 833,00	24 833,00		24 833,00	
000000055	PC SUITE PACK OFFICE	02/07/09	L	33,33	208,99		208,99		208,99
Total du compte 205100					25 041,99	25 041,99		25 041,99	
205200 Brevets, licences, dépôt de marque									
000000056	BREVET LICENCES	01/04/10	N		225,00				225,00
000000082	INPI MARQUE DIGITAL LEAGUE	26/01/16	N		210,00				210,00
Total du compte 205200					435,00				435,00
215400 Matériel industriel									
000000053	M0001 STRUCTURE STAND CANL	15/03/04	L	20,00	2 187,71	2 187,71		2 187,71	
Total du compte 215400					2 187,71	2 187,71		2 187,71	
218100 Installations générales, agencement									
000000057	TV SAMSUNG 46"	30/01/13	L	25,00	1 840,00	1 840,00		1 840,00	
000000058	TELEVISION LED	18/10/13	L	33,33	400,00			400,00	
000000097	V/FAC 17090055 PRO ENSEIGNE	01/10/17	L	12,50	1 225,00		38,28	191,41	1 033,59
Total du compte 218100					3 465,00	2 278,28	153,13	2 431,41	1 033,59
218200 Matériel de transport									
000000054	MT002 CLIO CAMPUS	12/11/13	L	50,00	700,20	700,20		700,20	
Total du compte 218200					700,20	700,20		700,20	
218300 Matériel de bureau et matériel info									
000000059	MB001 ORDINATEUR	10/07/03	L	33,33	1 959,45	1 959,45		1 959,45	
000000060	MB008 MATERIEL ROUTEUR	01/03/04	L	33,33	467,67			467,67	
000000061	MB011 LIBERTIC RESEAU WIFI	01/03/04	L	33,33	225,18			225,18	
000000062	MB009 LIBEERTIC RESEAU	28/04/04	L	33,33	129,90			129,90	
000000063	MB012 ECRAN CAFE WIFI	03/05/04	L	33,33	2 693,61		897,87	1 795,74	897,87
000000064	MB015 SERVEUR BRIGITTE	01/07/04	L	33,33	1 391,49			1 391,49	
000000065	MB016 ORDINATEUR	01/09/04	L	33,33	7 993,85			7 993,85	
000000066	MB018 SERVICE MICRO ACHAT	18/10/05	L	33,33	2 394,00			2 394,00	
000000067	MB019 MATERIEL INFORMATIQUE	22/12/05	L	33,33	208,75		69,58	139,16	69,59
000000068	MB020 WEBY MATEIREL	29/12/05	L	33,33	1 423,68			1 423,68	
000000069	MB043 MATERIEL INFO	22/12/06	L	33,33	1 000,00			1 000,00	

Liste simplifiée des immobilisations

Report 218300 Matériel de bureau et matériel info

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
000000070	MB044 TV C DISCOUNT	23/01/07 L 33,33	543,20	543,20		543,20	
000000072	MB046 ORDI PORTABLE	25/01/07 L 33,33	1 656,00	1 656,00		1 656,00	
000000071	MB045 ORDI PORTABLE	21/05/07 L 33,33	770,21	770,21		770,21	
000000073	MB047 SERVEUR	26/10/07 L 33,33	2 938,00	2 938,00		2 938,00	
000000088	PC SUITE OFICE + DISK DURE	02/07/09 L 33,33	665,52	665,52		665,52	
000000089	PC STAGIAIRE	31/12/09 L 33,33	706,32	706,32		706,32	
000000075	ATIC PORTABLE	24/08/10 L 33,33	793,20	793,20		793,20	
000000076	ATIC PC PORTABLE PRO	28/09/12 L 33,33	898,58	898,58		898,58	
000000074	MB051 SERVEUR DELL	28/12/12 L 33,33	1 636,00	1 636,00		1 636,00	
000000033	APPLE IMAC 21.5"	30/01/13 L 33,33	1 125,00	1 125,00		1 125,00	
000000034	APPLE IPHONE 5 16 GO	30/01/13 L 33,33	725,00	725,00		725,00	
000000035	SAMSUNG GALAXY S4 4G 16 GO White Fr	30/01/13 L 33,33	510,00	510,00		510,00	
000000036	Galaxy Tab 10.1" 16 Go	30/01/13 L 33,33	270,00	270,00		270,00	
000000037	GALAXY Tab 2 mini 16 Go Silver	30/01/13 L 33,33	200,00	200,00		200,00	
000000084	8 TABLETTES - COMPLEMENT	30/01/13 L 33,33	610,00	610,00		610,00	
000000085	4 TELEPHONES IPHONE + GALAXIES	30/01/13 L 33,33	2 470,00	2 470,00		2 470,00	
000000086	ORDINATEUR IMAC	30/01/13 L 33,33	2 250,00	2 250,00		2 250,00	
000000038	MACBOOK AIR 13.3 1.4 GHZ 128 GB	04/11/14 L 33,33	782,55	782,55		782,55	
000000083	VIDEO PROJECTEUR EPSON	26/10/15 L 33,33	1 144,75	832,06	312,69	1 144,75	
000000023	APPAREIL PHOTO CANON EOS 70D TREPIE	05/01/16 L 33,33	1 195,98	792,89	398,66	1 191,55	4,43
000000024	SANSDISK EXTREME PRO 256 GB	05/01/16 L 33,33	333,25	22,04	11,09	33,13	300,12
000000025	RETROPROJECTEUR VIEWSONIC	05/01/16 L 33,33	666,62	441,95	222,20	664,15	2,47
000000028	APPLE IPAD AIR 2 WIFI 128GO SILVER	05/01/16 L 33,33	583,21	386,64	194,41	581,05	2,16
000000029	APPLE IMAC 21.5" MK442FN	05/01/16 L 33,33	1 249,62	828,45	416,54	1 244,99	4,63
000000030	APPLE MACBOOK AIR I5 1.6GHZ 256GB	05/01/16 L 33,33	1 108,17	734,68	369,39	1 104,07	4,10
000000031	IMPRIMANTE BROTHER DCP 9020CDW	05/01/16 L 33,33	233,29	154,66	77,77	232,43	0,86
000000091	APPLE - 2 IMAC 914ZM	05/01/16 L 33,33	1 861,58	1 234,16	620,53	1 854,69	6,89
000000092	APPLE - 3 IPAD MINI	05/01/16 L 33,33	1 499,39	994,04	499,80	1 493,84	5,55
000000032	VIDEOPROJECTEUR LG PF1500G	07/01/16 L 33,33	708,54	468,42	236,18	704,60	3,94
000000039	MAC BOOKS AIR 13.3 1.6 GHZ 8 GO 128	13/05/16 L 33,33	877,75	477,88	292,59	770,47	107,28
000000040	MAC BOOKS AIR 13.3 1.6 GHZ 8 GO 128	13/05/16 L 33,33	877,75	477,88	292,59	770,47	107,28
000000041	IPHONE 6S 128GO ARGENT	11/06/16 L 33,33	449,00	232,82	149,66	382,48	66,52
000000042	IPHONE 6S+ 64 GO ARGENT	11/06/16 L 33,33	449,00	232,82	149,66	382,48	66,52
000000022	IPHONE 7 128 GO NOIR DE JAIS	21/03/17 L 33,33	599,17	155,34	199,72	355,06	244,11
000000099	IPHONE SE	21/03/17 L 33,33	324,17	84,04	108,06	192,10	132,07
000000102	5 PC PORTABLE	27/11/17 L 33,33	4 355,00	137,10	1 451,67	1 588,77	2 766,23
000000101	INSIGHT OUTSIDE	14/12/17 L 33,33	587,00	9,24	195,67	204,91	382,09
000000105	ASUS PRO MELODIE ET MICHAEL	24/05/18 L 33,33	1 666,58		167,43	167,43	1 499,15
000000106	ASUS PRO SALEM	18/10/18 L 33,33	838,25		56,66	56,66	781,59
000000107	ASUS PRO DANIEL	18/10/18 L 33,33	838,25		56,66	56,66	781,59
000000108	ASUS ZENBOOK ANNECY	24/12/18 L 33,33	666,62		4,32	4,32	662,30
Total du compte 218300			62 550,10	46 199,36	7 451,40	53 650,76	8 899,34

218400 Mobilier

000000093	MOBIlier	31/12/10 L 20,00	3 249,95	3 249,95		3 249,95	
000000094	DIV BUREAUX TABLES CHAISES	20/06/12 L 12,50	7 672,36	5 304,06	959,05	6 263,11	1 409,25
000000095	6 SIEGES AVEC TABLETTES	30/06/12 L 12,50	2 004,00	250,50	250,50	501,00	1 503,00
000000096	DIV BUREAUX ET SIEGES	21/09/12 L 12,50	10 818,00	7 136,88	1 352,25	8 489,13	2 328,87
000000019	ERARD LUX UP MEUBLE SUPPORT TV	05/01/16 L 25,00	164,96	82,02	41,24	123,26	41,70
000000020	STAND PARAPLUIE	30/09/16 L 20,00	2 052,03	514,15	410,41	924,56	1 127,47
Total du compte 218400			25 961,30	16 537,56	3 013,45	19 551,01	6 410,29


Liste simplifiée des immobilisations
Report **275000 Dépôts et cautionnements**

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
275000 Dépôts et cautionnements							
000000078	AUTOLOGIC	04/05/09 N	372,75				372,75
000000079	ASF	01/09/09 N	30,00				30,00
000000080	CARREFOUR CAUTION CARBURANT	09/07/10 N	150,00				150,00
000000081	DEPOT GARANTI CCI DROME	07/12/15 N	691,29				691,29
000000077	CAUTION GASOIL LECLERC	07/09/16 N	120,00				120,00
Total du compte 275000			1 364,04				1 364,04
Total de la liste simplifiée			159 697,30	130 937,06	10 617,98	141 555,04	18 142,26
Répartition des dotations économiques					10 617,98	linéaire dégressif variable	

Liasse fiscale

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		32 Quai Perrache 69002 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 9 3 8 7 3 8 0 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	63 468	63 033	435
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 187	2 187	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	92 676	76 333	16 343
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	35 100	5 000	30 100
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 444		1 444	
TOTAL (II)		BJ	BK	194 877	146 555	48 322	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	284 322	54 223	230 099
		Autres créances (3)	BZ	CA	584 251		584 251
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	133 213		133 213	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 109		3 109	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 004 897	54 223	950 673	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 199 774	200 778	998 996	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	75 727
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	28 854
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	148 898
	Report à nouveau			DH	200 131
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(5 100)
	Subventions d'investissement			DJ	3 842
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	376 625
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	557
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	286 982
	Dettes fiscales et sociales			DY	170 513
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	52 440
	Produits constatés d'avance (4)			EB	111 876
TOTAL (IV)			EC	622 370	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	998 996	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	622 370	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	557	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE							
						Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	293 535	FH	FI	293 535	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	293 535	FK	FL	293 535	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	1 027 835		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 440		
	Autres produits (1) (11)			FQ	167 206		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 491 018	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	647 395		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	25 279		
	Salaires et traitements*			FY	563 399		
	Charges sociales (10)			FZ	229 504		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	10 617	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	23 615	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	13			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 499 825		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(8 807)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 144		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 144		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 144		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(7 662)		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 561	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 561	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 561	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 494 724	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 499 825	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(5 100)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 440
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Subventions d'investissement virées au résultat					2 561	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	2 561
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	2 561

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
										3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	63 468	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	2 187	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	3 465	KW		KX			
		Matériel de transport*					KY	700	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	84 501	LC		LD	4 009		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	90 854	LO		LP	4 009		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						IP	35 100	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 364	IU		IV	200			
TOTAL IV						IQ	36 464	LR		LS	200			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	190 787	ØH		ØJ	4 209			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	63 468	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	2 187	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	3 465	MN		MO	
		Matériel de transport					IV		MP	700	MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS	88 511	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						NY		NG	94 864	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						II		2B	35 100	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	120	2E	1 444	2F		2G	
	TOTAL IV						I3	120	NJ	36 544	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	120	ØK	194 877	ØL		ØM		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2018

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	63 033	PF		PG		PH		63 033			
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 187	QA		QB		QC		2 187			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	2 278	QE	153	QF		QG		2 431			
	Matériel de transport		QH	700	QI		QJ		QK		700			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	62 736	QM	10 464	QN		QO		73 201			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL III			QU	67 903	QV	10 617	QW		QX		78 521			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	130 937	ØP	10 617	ØQ		ØR		141 555			
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	1 444	UV		UW	1 444					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	75 727				75 727					
	Autres créances clients		UX	208 595		208 595							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	8 750		8 750							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	42 585		42 585						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	65 181		65 181						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	442 293		442 293						
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	25 442		25 442							
Charges constatées d'avance		VS	3 109		3 109								
TOTAUX			VT	873 128	VU	795 957	VV	77 171					
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD										
			VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	557		557							
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	286 982		286 982							
Personnel et comptes rattachés			8C	33 843		33 843							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	71 950		71 950							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	38 239		38 239							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	26 479		26 479							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	52 440		52 440							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	111 876		111 876							
TOTAUX			VY	622 370	VZ	622 370							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I		WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
				- imposées au taux de 0 %						
				- imposées au taux de 19%						
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
				- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										
						2A)		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		
								XO		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	25 025
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	25 025
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	51 585
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	173 116	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB					
						— Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	27 014		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	200 131		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	200 131	ZH	200 131		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	360 899			
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	64 700	XQ	65 786			
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	9 973			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 598			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	14 903	ST	195 137			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	647 395
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	(114)		
— Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	25 393			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	25 279	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	109 025			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	111 057			
DIVERS	— Montant brut des salaires *							ØB	522 950			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

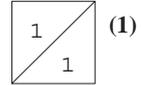
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE		Néant <input type="checkbox"/> *																				
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 12																				
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel	YP	12																				
Dont apprentis	YF																					
Dont handicapés	YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	293 535																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT																					
TOTAL 1	OX	293 535																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	167 206																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																					
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 027 835																				
Variation positive des stocks	OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																					
TOTAL 2	OM	1 195 042																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Achats	ON																					
Variation négative des stocks	OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	585 719																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	13																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY																					
TOTAL 3	OJ	585 732																				
IV Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 902 845																				
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	902 845																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	293 535																				
Effectifs au sens de la CVAE	EY	12																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX																					
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8
Date de cessation	HR																					

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 8 2 9 3 8 7 3 8 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE

ADRESSE (voie) 32 Quai Perrache

CODE POSTAL 69002

VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 8 2 9 3 8 7 3 8 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE

ADRESSE (voie) 32 Quai Perrache

CODE POSTAL 69002 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION DIGITAL LEAGUE	
SIRET	8 2 9 3 8 7 3 8 0 0 0 0 1 9
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
32 Quai Perrache 11 passage Panama 69002 LYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	25 025
	Bénéfice imposable à 15%	0				

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
			PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
				Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
				Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
				Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="text"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	---

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
<input type="checkbox"/>	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
---	--	--	--

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS RSM Rhône-Alpes	
2 Bis Rue Tête d'Or 69006 LYON	
Tél.: 0472691919	
- du conseil :	
Tél.:	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél.:	
- N° d'agrément :	

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
5	6	7	8					

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V D A
Société de commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Lyon
17, Place du Bicentenaire
42100 SAINT ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DIGITAL LEAGUE
Association loi 1901

32 quai Perrache
69002 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

DIGITAL LEAGUE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'assemblée générale,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DIGITAL LEAGUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

21 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

22 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note sur le compte de résultat de l'annexe des comptes annuels relative au paragraphe adhérents.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association comptabilise des subventions à recevoir selon les modalités décrites dans la note « subventions d'exploitation » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association décrite dans cette note, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations susceptibles de différer comme indiqué dans la note « subventions d'exploitation » de l'annexe.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration

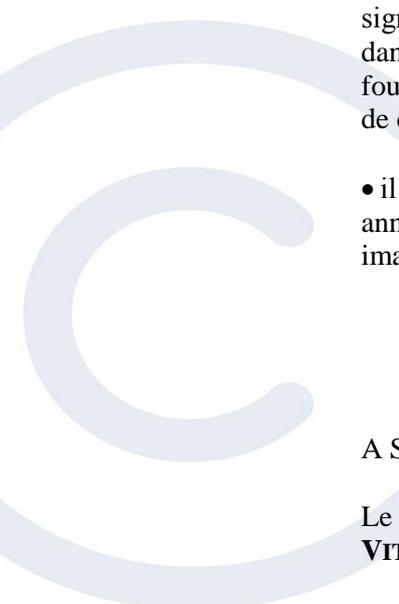
7 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- 
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Etienne, le 4 avril 2019

Le commissaire aux comptes
VITROLLES DUFFAY ASSOCIES – VDA

Mireille DUFFAY

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	63 469	63 034	435	435
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	2 188	2 188		
Autres immobilisations corporelles	92 677	76 333	16 343	22 952
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	35 100	5 000	30 100	30 100
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 444		1 444	1 364
ACTIF IMMOBILISE	194 877	146 555	48 322	54 851
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	284 323	54 223	230 100	81 572
Autres créances	584 252		584 252	270 398
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	133 213		133 213	563 227
Charges constatées d'avance	3 109		3 109	572
ACTIF CIRCULANT	1 004 897	54 223	950 674	915 768
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 199 775	200 778	998 996	970 619

 Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	28 854	28 854
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	148 898	148 898
Report à nouveau	200 132	173 117
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 101	27 015
Subventions d'investissement	3 843	6 404
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	376 626	384 288
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	557	4
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	557	4
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 982	303 207
Dettes fiscales et sociales	170 514	178 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 441	16 847
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	111 877	87 561
DETTES	622 371	586 330
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	998 996	970 619


Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	293 536	19,72	209 887	14,06	83 648	39,85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 027 836	69,06	1 127 810	75,55	-99 974	-8,86
Reprises et Transferts de charge	2 440	0,16	3 122	0,21	-682	-21,85
Cotisations	167 015	11,22	155 188	10,40	11 827	7,62
Autres produits	192	0,01	4 894	0,33	-4 702	-96,07
Produits d'exploitation	1 491 018	100,18	1 500 902	100,54	-9 884	-0,66
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	647 396	43,50	614 798	41,18	32 598	5,30
Impôts et taxes	25 279	1,70	20 251	1,36	5 028	24,83
Salaires et Traitements	563 399	37,85	555 718	37,22	7 681	1,38
Charges sociales	229 505	15,42	210 563	14,10	18 942	9,00
Amortissements et provisions	34 233	2,30	13 412	0,90	20 821	155,25
Autres charges	13		11 391	0,76	-11 378	-99,88
Charges d'exploitation	1 499 825	100,77	1 426 132	95,53	73 693	5,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 807	-0,59	74 769	5,01	-83 576	-111,78
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 144	0,08	1 137	0,08	7	0,63
Charges financières			5 000	0,33	-5 000	-100,00
Résultat financier	1 144	0,08	-3 863	-0,26	5 007	-129,63
RESULTAT COURANT	-7 663	-0,51	70 907	4,75	-78 569	-110,81
Produits exceptionnels	2 562	0,17	2 832	0,19	-270	-9,53
Charges exceptionnelles			45 337	3,04	-45 337	-100,00
Résultat exceptionnel	2 562	0,17	-42 506	-2,85	45 068	-106,03
Impôts sur les bénéfices			1 386	0,09	-1 386	-100,00
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 101	-0,34	27 015	1,81	-32 116	-118,88

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable national de la vie associative et du règlement n°1999-01 consolidé du Comité de Réglementation Comptable dans le respect des principes suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

Immobilisations financières

A la date de clôture, les titres financiers sont évalués à leur valeur d'utilité. A la date de clôture, la valeur d'utilité est comparée au coût d'entrée. Les moins-values latentes donnent lieu à dépréciation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été

Règles et méthodes comptables

constaté pour un montant de 19 924 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation.

Rémunérations

Face à l'impossibilité de déterminer avec précision et dans l'attente de précision du ministre de la vie associative, il n'est pas publié la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants et bénévoles comme le réclame l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006.

CHANGEMENTS DE PRESENTATION

Les honoraires liés aux actions étaient comptabilisés en honoraires. Ils sont désormais comptabilisés en sous-traitance. Le montant de ces honoraires en 2017 était de 35.2 K€.

Hormis ce changement sur la comptabilisation des honoraires liés aux actions, aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 469			63 469
Immobilisations incorporelles	63 469			63 469
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 188			2 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 465			3 465
- Matériel de transport	700			700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 502	4 010		88 511
Immobilisations corporelles	90 855	4 010		94 864
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	35 100			35 100
- Prêts et autres immobilisations financières	1 364	200	120	1 444
Immobilisations financières	36 464	200	120	36 544
ACTIF IMMOBILISE	190 788	4 210	120	194 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 010	200	4 210
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 010	200	4 210
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			120	120
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			120	120

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles	63 034 63 034			63 034 63 034
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 188			2 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 278	153		2 431
- Matériel de transport	700			700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier Immobilisations corporelles	62 737 67 903	10 465 10 618		73 202 78 521
ACTIF IMMOBILISE	130 937	10 618		141 555

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 873 128 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 444		1 444
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	284 323	208 596	75 727
Autres	584 252	584 252	
Charges constatées d'avance	3 109	3 109	
Total	873 128	795 957	77 171
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

L'échéance à plus d'un an pour les Créances Clients et Comptes rattachés correspondent aux créances douteuses, d'un montant de 75 727 €.

Notes sur le bilan

Des avoirs à établir ont été provisionnés pour un montant de 36 713 €

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	15 603
Subventions à recevoir	421 511
Etat - produits à recevoir	20 782
Total	457 896

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 000			5 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	30 608	23 615		54 223
Total	35 608	23 615		59 223
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		23 615		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	28 854			28 854
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	28 854			28 854
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	148 898			148 898
Report à Nouveau	173 117	27 015		200 132
Résultat de l'exercice	27 015		32 116	-5 101
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	6 404		2 562	3 843
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	384 288	27 015	34 677	376 626

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 622 371 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	557	557		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 982	286 982		
Dettes fiscales et sociales	170 514	170 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 441	52 441		
Produits constatés d'avance	111 877	111 877		
Total	622 371	622 371		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Dettes envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	22 067
Dettes provisionnées pour congés à	33 844
Charges sociales sur congés à payer	17 741
Charges sociales - charges à payer	3 773
Etat - Charges à payer	2 000
Taxe sur les salaires	11 623
Taxe d'apprentissage	6 063
Formation continue	6 794
Total	103 904

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 109		
Total	3 109		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subvention perçue d'avance	90 457		
Produits constatés d'avance	21 420		
Total	111 877		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Adhérents

1/ Au 31/12/2018, le nombre d'adhérent s'élève à 515.

2/ Les avoirs à établir pour les cotisations d'adhésion 2018 s'élèvent à 28 970 € HT pour au total 57 adhérents.

Ces avoirs ont été provisionnés en 2018 et seront émis en 2019.

Ils sont destinés aux adhérents qui n'ont pas participé aux actions 2018 et qui n'ont donc pas la qualité de membres de l'association.

3/ Le montant des adhésions 2018 non recouvrées s'élève à 21 473 € HT pour un total de 62 adhérents.

Une provision comptable a été réalisé dans le but de respecter les principes comptables.

Afin de préserver l'égalité entre les adhérents, ces montants seront réclamés sur 2019 aux adhérents concernés.

Subventions d'exploitation

DIGITAL LEAGUE a perçue plusieurs subventions sur l'année 2018 :

- Subvention RAURA PDI de 13 593 €
- Subvention département Loire de 80 000 €
- Subvention Canaries-Move de 9 343 €
- Subvention Grand Lyon de 112 000 €
- Subvention Roanne Agglo de 25 000 €
- Subvention Saint-Etienne Métropole de 65 000 €
- Subvention Ping Star de 30 000 €
- Subvention Valence Romans Agglo de 30 000 €
- Subvention Skills Booster de 30 000 €
- Subvention RAURA Fonctionnement de 405 576 €
- Subvention Grenoble de 10 000 €

Les subventions d'exploitation ci-dessus sont reconnues au même rythme que les dépenses engagées financées.

Les subventions ont été comptabilisées en produits à recevoir pour un montant de 421 511 €.

Ce montant correspond aux subventions 2017 et 2018 pour lesquelles les dépenses et actions ont été réalisées en 2017 et 2018 mais pour lesquelles les montants n'ont pas été encaissés. Les soldes des subventions seront versés après validation par les financeurs.

Le détail des subventions à recevoir est :

- Subvention RAURA Fonctionnement 2017 de 74 959 €
- Subvention RAURA Fonctionnement 2018 de 137 295 €
- Subvention RAURA PDI 2017 de 37 406 €
- Subvention Valence Romans Agglo de 5 000 €
- Subvention Grand Lyon de 6 852 €
- Subvention Clermont de 120 000 €
- Subvention département Loire de 40 000 €

Charges et Produits exceptionnels

 **Notes sur le compte de résultat**

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Subventions d'investissement virées au résultat		2 562
TOTAL		2 562

Une subvention d'équipement a été perçue en 2012 pour un montant de 28 791 €.

Elle s'étend de 2012 à 2020.

2 562 € a été viré au compte de résultat.

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 6 000 € HT sur l'année 2018.